

## Station RATP

### Barbès :

un chantier  
presque à  
l'abandon ?



- Premier bilan du dispositif "Coordination Toxicomanie 18<sup>ème</sup>"
- Projet d'aménagement de la rue de Jessaint
  - Une bibliothèque déjà au top parisien
- Femmes et jeunes du quartier pour l'Afrique !

**Mosquée Polonceau :**  
des clarifications  
nécessaires

*et toute l'info sur la vie du quartier*



## D'un contrat de ville à l'autre...

Malgré quelques retards, le nouveau Contrat de Ville incluant le quartier de la Goutte d'Or devrait être signé bientôt entre la Ville, la Région et l'État, couvrant la période 2000-2006. Les propositions qui y figurent sont pleinement satisfaisantes. Encore faut-il qu'elles soient concrétisées et menées à terme.

En effet, si on fait le bilan du dernier contrat de ville qui vient de s'achever (1995-1999), on constate que cinq "chantiers" lancés sont toujours inachevés, à savoir :

- **la construction de l'équipement musical Fleury.** Sur ce point, les positions semblent avoir évolué. Nous demandons donc que ce projet soit inscrit dans le prochain contrat et mis en œuvre rapidement.

- **le square Léon.** On reste actuellement en attente d'un vrai projet qui redonne à ce lieu sa fonction de poumon de tranquillité et de respiration au cœur du quartier. On en est loin. Différentes propositions ont été faites, concernant tant l'aménagement que la gestion. Il va falloir maintenant passer aux actes.

- **l'extension et la réinstallation définitive de la mosquée Polonceau.** Après une clarification nécessaire (cf. p. 6), souhaitons que chacun prenne rapidement ses responsabilités pour qu'on puisse arriver à une bonne intégration de ce lieu dans le quartier.

- **l'insalubrité à Château-Rouge.** Tout le monde se rend bien compte que, malgré l'opération de rénovation et l'OPAH ciblée, l'insalubrité continuera à subsister dans une dizaine d'immeubles. Des mesures complémentaires devront être lancées dans les meilleurs délais, sans acharnement thérapeutique, pour procurer à tous les habitants du secteur des conditions de logement dignes de notre siècle.

- **la rénovation de la station RATP Barbès.** (cf. p. 8).

Voilà : il y a du pain sur la planche... en espérant que les rédacteurs du prochain Contrat de Ville, comme les candidats aux prochaines élections municipales, sachent s'en inspirer !

### S

#### • Édito

*D'un Contrat de Ville à l'autre* .....p. 2

#### • GROS PLAN SUR...

### O

*La sécurité : un doit au-delà des clivages politiques* .....p. 3

*Les 1<sup>ers</sup> pas du dispositif "Toxicomanie 18<sup>ème</sup>"* .....p. 4

#### • ÉQUIPEMENT

### M

*Mosquée Polonceau : des clarifications nécessaires* .....p. 6

*Rénovation station Barbès : un chantier à l'abandon ?* .....p. 8

#### • INITIATIVE

### M

*Quand des Parisiens s'expriment* .....p. 9

#### • AMÉNAGEMENT

### A

*Projet d'aménagement de la rue de Jessaint* .....p. 10

*Que dirait Monsieur Polonceau ?* .....p. 11

*Rue des Gardes : de la rue murée à la rue branchée* .....p. 12

*Une bibliothèque déjà au top parisien* .....p. 13

*Le point sur les chantiers* .....p. 14

### I

#### • INITIATIVE

*Femmes et jeunes pour l'Afrique !* .....p. 15

*Graines de Soleil... le théâtre comme lieu d'échanges* .....p. 16

### R

*Même sol, mêmes droits, même voix* .....p. 17

#### • ÉCHOS

p. 18

#### • AMÉNAGEMENT

### E

*Fin de mission programmée pour l'OPAC* .....p. 20

**POUR ÊTRE  
RÉGULIÈREMENT  
INFORMÉ  
ABONNEZ-VOUS !**  
**Bulletin d'abonnement  
page 17**

Pour joindre PGO :  
Tél. : 01 53 09 99 60  
Fax : 01 42 57 39 96

Permanence logement :  
le jeudi de 17 h 30 à 19 h  
Salle Saint-Bruno  
(9 rue St Bruno)

**PARIS-GOUTTE D'OR  
n° 48**

Trimestriel - 27 rue de Chartres - 75018 Paris  
Directeur de la Publication : M. Neyreneuf  
N° de Commission Paritaire : 66 173  
Dépôt légal : avril 2000  
Imprimerie : IDG (Paris 18<sup>ème</sup>)

# La sécurité : un droit au-delà des clivages politiques

Comme le Printemps revient chaque année, la proximité des élections municipales relance (déjà !) un thème récurrent : la sécurité. Pourtant, il s'agit d'une préoccupation sérieuse de nombreux habitants du 18<sup>ème</sup>. Trop sérieuse peut-être pour qu'on accepte qu'elle puisse être récupérée ou qu'on y réponde par des solutions simplistes... Explications :

Une manifestation contre l'insécurité (dont on connaîtra mieux les dessous en lisant l'excellente enquête que lui a consacré notre confrère "le 18<sup>ème</sup> du Mois" d'avril), une réunion de bilan des opérations menées par les services de l'État à Château-Rouge, et enfin un CICA (réunion du Conseil d'arrondissement élargi aux associations) consacré au Contrat Local de Sécurité : autant de signes que les élections sont proches. Pourtant, sur ces questions délicates, le climat s'est apaisé, chacun reconnaissant volontiers que la sécurité n'est ni de droite, ni de gauche, mais un droit qu'il faut sans cesse restaurer... et que les solutions ne sont pas évidentes et ne se limitent pas à demander plus de police. Pour preuve, les propositions que le Conseil d'arrondissement a transmises pour le Contrat Local de Sécurité ont été votées à l'unanimité des élus. Sans reprendre dans le détail toutes ces propositions, en voici les grands axes tels qu'il ont été déclinés lors de cette réunion du CICA du 6 avril :

- la mise en place de la **Police Urbaine de Proximité** (lancée il y a un an) doit s'accompagner d'un rapprochement de la justice des citoyens. Il semble qu'on en prenne la voie : en effet, et c'est une première, la substitue du Procureur de Paris en charge du 18<sup>ème</sup> était présente à ce CICA. De même, 3 Maisons de Justice, financées en partie par la Ville, vont voir le jour à Paris. En ce qui concerne la Police, après des baisses d'effectifs passagères cet été, de nouveaux policiers ont été affectés dans l'arrondissement et ont permis de créer des brigades de soutien aux groupes d'îlotage. Cependant, la visibilité de l'îlotage à la Goutte d'Or n'est toujours pas évidente.

- déjà 6 **actions coordonnées des différents services de l'État** (Police, Douanes, URSSAF, Hygiène, Répression des fraudes, Inspection du Travail, etc...) ont été effectuées sur le secteur "Château-Rouge", permettant de constater de nombreuses infractions, sanctionnées immédiatement par des amendes ou des fermetures administratives. Et cela devrait se poursuivre... PGO, qui plaide depuis plus de 5 ans pour que l'on réagisse face à ces situations de non-droit qui s'installaient, ne peut que se réjouir de ces initiatives.

- **prise en charge coordonnée et globale de la toxicomanie** : elle a été mise en place en septembre avec le dispositif "Coordination 18<sup>ème</sup>" (cf. pages 4 et 5), complété par un renforcement des capacités d'accueil des hôpitaux. Cependant, la question de l'hébergement reste prioritaire : si l'on veut obtenir des progrès sensibles sur ce point, il faut absolument que d'autres structures comme le *Sleep In* voient le jour dans d'autres arrondissements parisiens et en banlieue.

- les liens de l'insécurité avec **l'état du tissu urbain** ont été soulignés. L'opération "Château-Rouge" devra rapidement prendre en compte les immeubles qui n'arrivent pas à bouger dans le cadre de l'OPAH ciblée. En attendant, il serait bon que soient rapidement réglées les situations de certains immeubles qui jouent le rôle de points de fixation à différents trafics : 6 Léon, 6 Ernestine, 29 Polonceau, 40 Myrha, etc...

- enfin, le Contrat Local de Sécurité insiste sur le rôle de la **prévention**, notamment vis-à-vis des jeunes. A ce propos, PGO a demandé à Monsieur Goujon, adjoint au Maire de Paris chargé de la sécurité, présent au CICA, pourquoi l'Antenne Jeunesse Information du Square Léon avait été brutalement retirée, il y a 5 ans, sans concertation préalable. Sans préciser la raison de cette disparition, l'adjoint au Maire a donné son accord pour qu'une Antenne soit réinstallée aux environs du Square. Cela devrait faire partie des moyens qui devraient permettre de "normaliser" la situation de ce lieu central, toujours problématique.

D'autres questions auraient pu être évoquées, comme celle de l'éclairage public (pour laquelle il y a eu des progrès, mais très fragiles) ou la réponse à apporter rapidement aux différentes dégradations commises... sans oublier le stationnement anarchique des cars de police rue de Chartres...

Comme on le voit, la sécurité n'est pas qu'une affaire de police : c'est le résultat de l'action de nombreux services... et aussi de la réaction citoyenne des habitants. Espérons que le débat, même avant les élections, restera dans ce cadre !

# Les premiers pas du dispositif

## "Coordination Toxicomanie 18<sup>ème</sup>"

Mis en place au moment où les passions se déchainaient, le dispositif trace peu à peu sa route...  
Détails...

**V**oici un peu plus de 6 mois que le dispositif "Coordination toxicomanie" a été mis en place dans le 18<sup>ème</sup>, l'heure de faire un premier bilan...

Rappelons que ce dispositif (à la mise en place duquel PGO a participé) vise à réaliser un travail de médiation sociale, et à répondre tant aux préoccupations des habitants qui "subissent" le trafic et la présence de toxicomanes dans leur environnement qu'aux besoins sanitaires et sociaux des usagers de drogue.

### Toxicomanie et tissu urbain

Un premier constat : nombreux sont les appels des habitants qui font appel au dispositif... et dont il se révèle que le problème évoqué n'a que peu de rapports avec la toxicomanie. C'est parfois des regroupements de jeunes dans les cages d'escalier, des stationnements de "marginiaux"... qui sont ressentis par les habitants comme toxicomanes alors que ce n'est pas toujours le cas. L'insalubrité, le désœuvrement, la précarité... ne mènent pas forcément à la toxicomanie, mais on sent bien qu'on est dans des univers proches. Tout cela est très en rapport avec l'état du tissu urbain : ce qui a amené à

intégrer peu à peu la question de la toxicomanie dans la politique de la Ville. Ce point a d'ailleurs été repris par le Maire de Paris dans ses propositions pour le futur contrat de ville qui devrait être signé bientôt (pour la période 2000-2006).

### Retisser le lien social

Quant aux habitants, si certains contactent parfois les coordinateurs pour s'informer sur le dispositif ou sur la toxicomanie, la plupart des appels a pour origine la présence de toxicomanes dans les parties communes de l'immeuble, particulièrement dans des immeubles vétustes, voire insalubres, ou mal gérés. C'est alors, qu'en lien avec les éducateurs dits de "1<sup>ère</sup> ligne", les coordinateurs entrent en action : prise de contact sur place avec l'habitant demandeur, analyse de la situation, rencontre des voisins pour affiner l'information, organisation d'un moment collectif d'échange et de concertation, mise en lien avec d'autres associations, structures ou services publics, suivi et accompagnement de la démarche. Comme on le voit, le fondement de cette intervention vise à retisser le lien social qui s'était quelque peu défait. Cette redynamisation porte souvent ses fruits de façon assez immédiate, les gens se sentant moins seuls face à ce problème qui les angoissait...(cf. les 2 exemples page 5).

Mais, ce qui est sûr, c'est qu'il existe encore des tas de situations où des habitants n'osent pas appeler le dispositif, soit parce qu'ils en ignorent l'existence, soit parce qu'ils sont tellement claustrés dans leur "mal-vivre" qu'ils en sont incapables. D'où l'importance du bouche à oreille, et d'où aussi l'importance du travail des éducateurs de 1<sup>ère</sup> ligne qui essaient d'aller à la rencontre des habitants.

### L'hébergement, demande prioritaire des usagers de drogues

Mais le travail du dispositif, c'est aussi de répondre aux demandes sanitaires et sociales des usagers de drogues, et pour

### Le Tribunal déboute ceux qui voulaient faire fermer les structures d'accueil de La Chapelle

Un Syndicat de copropriétaires (88 rue Philippe de Girard) avaient demandé au Tribunal de Grande Instance (TGI) de Paris la fermeture de "la Boutique" (84-86 rue Philippe de Girard), structure d'accueil pour usagers de drogues. De plus, une association de commerçants (Olive 18) avait visé, en plus de la fermeture de la Boutique, celle du "Sleep In" (61 rue Pajol), structure d'hébergement.

PGO s'était porté intervenant volontaire aux côtés des associations gestionnaires de ces 2 lieux (Associations "Charonne" et "SOS Drogue International"). Dans son jugement du 17 décembre dernier, le TGI de Paris a débouté Olive 18 et les copropriétaires de leur demande et les a condamnés aux dépens. A noter que l'intervention volontaire de PGO (ainsi que d'EGO et de l'association La Chapelle) avait été déclarée recevable par le Juge.

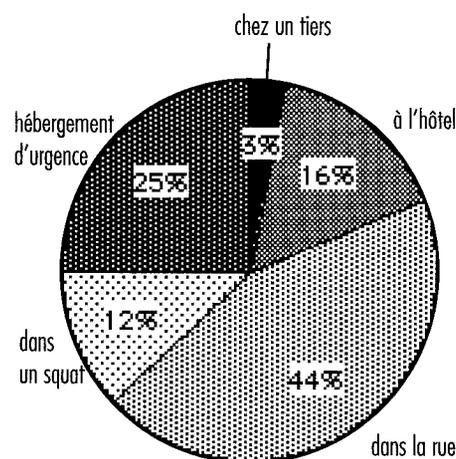
Cependant, tant Olive 18 que le Syndicat des copropriétaires viennent de faire appel de ces jugements.

Affaire à suivre !

ce, de mieux les connaître. Les premiers résultats des enquêtes menées sur le terrain montrent que la demande d'hébergement est prioritaire. Sur 300 usagers enquêtés dans le 18<sup>ème</sup>, 52 % sont à la rue ou dans des squats. Les autres ont recours à un hébergement d'urgence ou à l'hôtel, ou se débrouillent chez un tiers. Or, les solutions d'hébergement d'urgence s'amenuisent du fait qu'elles se transforment souvent en hébergement à moyen ou long terme... Quant au SAMU social, il est la plupart du temps inaccessible aux usagers. Voilà pourquoi il est urgent que d'autres "Sleep In" voient le jour dans la Région Parisienne, et que le seul qui existe ne soit pas fermé (cf. encadré sur le procès qui lui a été intenté). La Coordination a mis en place un groupe de travail sur cette question.

**Coordination toxicomanie 18<sup>ème</sup> - 87 rue Marcadet - 18ème**  
**Tél. : 01 53 28 08 89 - du mardi au samedi de 10 h à 22 h**  
**Fax : 01 42 58 09 46**

### Où vivent les 300 usagers de drogues rencontrés ?



## Deux exemples d'intervention du dispositif à la Goutte d'Or

### 1. Un bailleur à "réveiller"

Mode de prise de contact : par le biais d'un autre habitant qui a entendu parler du Dispositif.

Nature du problème : des usagers de drogues qui viennent consommer dans le petit jardin privatif.

État de l'immeuble : appartenant à une Fondation. Dégradé. Porte d'entrée cassée, pas de digicode. Ascenseur en panne depuis deux ans. Parties communes dégradées, vide-ordures bouchés, dont un complètement enlevé du socle.

Nombre d'habitants rencontrés : 3 familles.

Nombre des contacts (Tél., visites, réunions, entretiens ...) : 10.

Actions entreprises : Ramassage de seringues. Prise de contact avec les habitants. Recherche des coordonnées du bailleur. Recherche pour savoir si les locataires payent leurs loyers. Prise de contact avec le bailleur social pour lui demander d'assurer l'entretien des parties communes de l'immeuble. Réaction immédiate du bailleur et depuis, les problèmes ont, pour le moment, disparu.

### 2. Toxicomanie sur précarité sociale

Mode de prise de contact : Mise en relais par le biais de la Mairie du 18<sup>ème</sup> arrondissement.

Nature du problème : Les habitants (locataires d'origine étrangère pour la plupart) se plaignent de l'intrusion d'usagers de drogues dans les parties communes de l'immeuble. La famille qui fait appel au Dispositif est composée de 4 personnes, 2 adultes et 2 enfants en bas âge qui vit dans un 15 m<sup>2</sup> sans toilettes et sans fenêtres, c'est d'ailleurs le véritable problème.

État de l'immeuble : privé, vétuste, porte d'entrée ouverte sur rue, conditions d'hygiène déplorable, toilettes ouvertes sur les paliers, rapports entre les propriétaires et certains locataires exécrables.

Nombre d'habitants rencontrés : les deux familles qui sont dans l'état les plus précaires et qui parallèlement au problème d'intrusion des usagers de drogues cherchent des solutions pour leur situation précaire.

Nombre des contacts (Tél., visites, réunions, entretiens ...) : 10 Actions entreprises et/ou à mettre en place : Élus locaux et élus de la Ville de Paris sollicités. L'immeuble n'est pas classé comme dangereux par la Préfecture. Travaux votés mais propriétaires non solvables. Présence des usagers de drogues vérifiée. Les copropriétaires ne peuvent pas être obligés à payer les travaux votés car les charges n'ont pas été payées régulièrement. Les familles qui cherchent à se reloger ne peuvent pas avoir accès à un logement social faute de moyens économiques.

Type de partenaires associés : Mise en relation de ces familles avec la permanence logement. Bilan sanitaire pour détecter des éventuelles traces de plomb (saturnisme) chez les enfants. Rencontre avec l'administrateur de l'immeuble. Rendez-vous avec la D.A.S.E.S. en cours.

## Les habitants rencontrés s'interrogent...

Le Dispositif est avant tout une caisse de résonance des doutes et questions des habitants.

Les habitants rencontrés, au-delà du problème immédiat auquel ils sont confrontés, s'interrogent sur plusieurs contradictions récurrentes.

- *Le trafic et ses ressources financières importantes étalées aux yeux de tout le monde interpellent les habitants. Face à la visibilité de certains trafics, les habitants s'interrogent sur l'action policière. Quel exemple pour les jeunes face à l'attrait de cet argent facile ? Quelle prévention à mettre en place ? Les parents s'interrogent, faute d'autres solutions, et certains envisagent, au niveau individuel, de déménager et de changer de quartier.*

- *La consommation de drogues dans les espaces publics et les parties communes des immeubles. Quelle solution devant le paradoxe de l'illégalité de la consommation et sa réalité de fait ?*

- *Quel positionnement adopter devant l'ambiguïté d'une part d'une politique répressive et de l'autre de la mise en place et le développement de programmes de réductions de risques ? Face à la répression qui ne fait que déplacer le problème sans le résoudre, faut-il aller jusqu'au bout de la politique et de la logique de la réduction des risques ?*

- *Nombre d'habitants se posent la question de lieux de consommation pour les usagers de drogue les plus marginalisés et l'inadéquation avec la loi de 1970. Ressenti par les habitants : ils ne veulent pas subir le flou du positionnement des pouvoirs publics face au traitement non adapté de la problématique de la toxicomanie dans leur quartier.*

- *L'implantation des structures d'accueil doit être répartie sur l'ensemble de la ville afin de ne pas stigmatiser des quartiers déjà caractérisés par un ensemble de vulnérabilités sociales.*

- *Comment peut-on résoudre le problème de la toxicomanie de rue sans prendre en compte le contexte dans lequel il s'inscrit : précarité économique, tissu urbain dégradé, ... ?*

# Mosquée Polonceau : des clarifications nécessaires !

Grand débat : la Ville doit-elle vendre ou louer le terrain de la mosquée à ses utilisateurs ? Mais est-ce vraiment là le fond du problème ?

Lors de la dernière réunion de la Commission Locale de Concertation (C.L.C. "Goutte d'Or" du 2 mars 2000), nous avons appris que la Direction de l'Aménagement Urbain et de la Construction (D.A.U.C.) de la Ville de Paris avait fait une note au Secrétaire Général de l'Hôtel de Ville pour préconiser la vente (et non la location) du terrain et du bâti de la mosquée sise à l'angle de la rue Polonceau et de la rue des Poissonniers à l'association qui gère le lieu actuellement. La raison invoquée est que la location ne serait pas possible (ou alors très compliquée à monter) dans le cadre de la loi de 1905 (séparation de l'Eglise et de l'Etat et principes de laïcité).

## Quelle est la fiabilité de l'association gestionnaire ?

Cette solution, pour séduisante qu'elle puisse paraître, ne nous semble pas être du tout d'actualité et risque de poser à l'avenir beaucoup plus de problèmes qu'elle n'en résoudra. D'abord, il faudrait que l'association concernée ait effectivement l'argent, ce qui ne semble pas être le cas actuellement. Mais la question essentielle est plutôt de savoir quelle est la fiabilité et la représentativité de l'association qui devrait acheter. Car il s'agit là d'un enjeu important, à savoir l'intégration à sa juste place de la 2<sup>ème</sup> religion de France dans la République, et cela passe par une bonne intégration dans notre quartier et dans le voisinage immédiat.

Or, la situation actuelle n'est pas satisfaisante : nuisances sonores, rue Polonceau bouchée certains vendredis,...

Quant à l'association gestionnaire, elle se réduit essentiellement au responsable de la mosquée. Certes, on peut reconnaître à ce dernier une grande ténacité, depuis l'époque où il a créé ce lieu de prière dans les caves du 53 rue Polonceau. Mais peut-on vraiment parler d'association quand elle se résume à une ou deux personnes ?

Voilà plusieurs années que nous essayons d'aider le responsable de la mosquée à négocier avec la Ville et l'OPAC une réinstallation digne. Déjà, quand Alain Juppé était aux affaires dans le 18<sup>ème</sup>, nous avons contribué à l'organisation d'une réunion à la Mairie

pour avancer sur cette question. Etaient alors présents, en plus d'Alain Juppé, d'autres élus et du Directeur de la Construction et du Logement de la Ville, le responsable de la mosquée accompagné de représentants d'une grande Fédération musulmane dont il faisait alors partie. Peu de temps après, exit la Fédération et nous rencontrons le responsable de la mosquée entouré d'autres "alliés". Et ainsi de suite... Chaque fois qu'il a fallu négocier, ce responsable était entouré de nouvelles personnes, différentes de celles qui sont censées constituer le Bureau de l'association gestionnaire...

Si nous reconnaissons sans problème que la vie interne des associations ne nous regarde pas, il en va différemment quand il s'agit de l'avenir d'un équipement important pour lequel des immeubles ont été expropriés dans le cadre de la rénovation...

Nous attendons donc que l'association gestionnaire des lieux ait un Bureau et un Conseil d'Administration stables et quelque peu représentatifs d'une partie de la communauté musulmane du quartier. C'est aussi ce que la Ville et l'OPAC auraient pu exiger depuis longtemps avant de négocier quoi que ce soit. Les seuls qui se sont vraiment bougés jusqu'à présent ont été le chef de projet "Goutte d'Or" de l'OPAC et le commissaire du 18<sup>ème</sup>. Mais qu'attend la Ville pour recevoir le responsable actuel et lui faire part de ses exigences quant au fonctionnement tant de l'association que de la mosquée, notamment dans ses rapports avec le voisinage immédiat ?

Certes, il ne semble pas que ce soit là un terrain sur lequel la Ville ait envie de s'aventurer actuellement. D'ailleurs, le Maire de Paris se refuse toujours à signer le permis de construire de la mosquée de la rue de Tanger (19<sup>ème</sup>) qui est pourtant propriétaire des lieux, a une gestion claire et a reçu l'accord de la Préfecture de Police.

## Vente ou location : tout est possible si...

Une fois l'association gestionnaire mise sérieusement en place, la solution définitive ne devrait pas poser de problème : location ou vente, tout est possible, si l'on en croit

l'accord signé entre le Ministère de l'Intérieur et des représentants de la Communauté musulmane en France (cf. encadré ci-dessous).

Pour notre part, nous préférons une location, le temps que l'on puisse tester la faisabilité de l'affaire, quitte à ce qu'ensuite on se décide à vendre.

### **Le projet architectural est prêt**

Quant au projet architectural, il est prêt. Il a été mis au point par Jean-Paul Deschamps et prévoit l'agrandissement de la parcelle actuelle par l'adjonction du 53 rue Polonceau et de la cour du 4 rue des Poissonniers. Nous souhaiterions simplement qu'il soit modifié, afin de prévoir l'entrée rue des Poissonniers, dans une rue passante, plutôt que rue Polonceau (sur la placette qui fait face au 47-49), rue plus tranquille. Bien sûr, toute cette restructuration devrait être accompagnée d'un aménagement "voirie", prévoyant à la fois un élargissement du trottoir rue des Poissonniers et une plantation d'arbres rue Polonceau, dans le renforcement. Une réunion publique d'information et de concertation



(notamment pour les riverains) devait d'ailleurs être organisée.

Bref, tout est prêt pour avancer sur ce dossier. La balle est maintenant d'abord dans le camp des utilisateurs de la mosquée : à eux de s'organiser de façon claire. Mais la Ville doit aussi prendre ses responsabilités en faisant connaître ses exigences... Et alors, tout sera possible...

#### **Extrait des "Principes et fondements juridiques régissant les rapports entre les pouvoirs publics et le culte musulman en France"**

déclaration signée le 28/1/2000 par le Ministre de l'Intérieur et un certain nombre de représentants de la communauté musulmane en France (Grande mosquées de Paris, d'Evry, de Mantes la Jolie, de Lyon, de Marseille et de St Denis de la Réunion, Union des Organisations Islamiques de France, Fédération Nationale des Musulmans de France, Invitation et mission pour la foi et la pratique, Tabligh et Daoua il Allah + diverses personnalités qualifiées).

### **II - DES MOSQUÉES ET LIEUX DE PRIÈRE**

Les mosquées et lieux de prière, comme tous les édifices du culte constituent la condition même de l'expression religieuse des fidèles. C'est pourquoi leur acquisition et leur utilisation font partie intégrante du libre exercice du culte pourvu que, conformément aux dispositions du titre V de la loi du 9 décembre 1905 relatif à la police des cultes, ces édifices du culte soient uniquement réservés à l'exercice public du culte, donc librement ouverts, à l'exclusion de toute activité qui y est étrangère et notamment à caractère politique.

Il est admis que peuvent bénéficier du statut attaché à l'édifice du culte les accessoires indispensables tels que les locaux destinés à l'enseignement religieux.

Si les pouvoirs publics ne peuvent directement financer la construction ou l'acquisition de mosquées, comme de tout édifice du culte, certaines garanties et avantages doivent néanmoins être rappelés :

Seules s'appliquent à l'égard de la construction de mosquées ou de la transformation à cet usage de bâtiments déjà existants, les règles d'urbanisme nationales et locales. Aucune autre considération n'est fondée à justifier une décision administrative de refus qui serait dans ces conditions, irrégulière.

En outre, les collectivités locales peuvent conformément à l'article 11 de la loi de finances du 29 juillet 1961 garantir les emprunts contractés pour la construction des édifices du culte dans les agglomérations nouvelles, mettre à disposition par bail emphytéotique des terrains communaux pour y construire des édifices du culte et enfin accorder par contrat de location et moyennant paiement d'un loyer, des locaux communaux que les conseils municipaux décident de mettre à disposition des partis politiques, syndicats et associations dans les conditions prévues par l'article 2143-3 du code général des collectivités territoriales.

Enfin, en application du dernier alinéa de l'article 19 de la loi du 9 décembre 1905, l'Etat, les départements et les communes peuvent, sans que cela contrevienne à la prohibition des subventions publiques en faveur des cultes, participer financièrement à la réparation des édifices affectés au culte public et appartenant à des personnes privées.

# Rénovation de la station Barbès : un chantier à l'abandon ?

De nouveaux retards annoncés sur ce chantier qui se traîne depuis 6 ans... Pour qui la RATP prend-elle les habitants du quartier ?

La fin des travaux de la station Barbès-Rochechouart se fait attendre. La RATP nous l'avait promise pour cette année, mais les usagers devront encore prendre leur mal en patience : la station est toujours en chantier et risque bien de le rester jusqu'en 2001 !

Faisons un bref rappel historique pour mieux comprendre pourquoi les anciens du quartier semblent tellement impatients et désabusés lorsqu'on leur parle de cette rénovation.

## 1992 : PGO lance le projet

Nous sommes en 1992 et l'état de la station est des plus inquiétants : tous ses recoins sont transformés en autant de pissotières sauvages qui dispensent une odeur dont le simple souvenir provoque encore des hauts le cœur ; le tristement célèbre "marché aux voleurs" brasse un nombre incalculable de trafics transformant la sortie Guy Patin en lieu peu fréquentable ; les lignes de métro, en particulier la ligne aérienne, sont difficilement accessibles pour les usagers,...

C'est alors que sous la pression de PGO, la Préfecture de Paris se bouge. Le Directeur de l'Urbanisme et des Actions de l'Etat se rend sur place et se rend compte de la situation. Aussitôt, des réunions s'engagent sous la présidence de la Préfecture avec la RATP, la Direction de la

Voirie (Ville de Paris), l'Architecte des Bâtiments de France, la Préfecture de Police... et les grandes lignes du projet de réaménagement préparé par PGO est retenu et servira de base aux plans réalisés par la suite par la RATP

## 1994 : début des travaux

Les travaux débutent en 1994. Il faut deux ans pour que la phase 1 du projet qui en compte trois se réalise : création d'un escalier mécanique reliant la ligne 4 à la ligne 2, déplacement des locaux techniques du bâtiment datant de 1911 devenus obsolètes, aménagement d'autres locaux techniques et nouvelle signalisation. C'est alors que le chef de projet RATP change d'affectation et que le chantier s'enlise...

## 1997 : reprise des travaux

La phase 2 débute en 1997 et devrait bientôt prendre fin. Certains escaliers fixes et les escaliers en bois ont été démolis. C'est aussi une phase de travaux invisibles pour le passant car ils s'opèrent en sous-sol. De plus les travaux de reprise du viaduc effectués l'été dernier arrêtent pendant trois mois le chantier, et il en sera de même à nouveau du 3 juillet au 2 septembre 2000 : les travaux auront lieu cette fois entre Stalingrad et Colonel Fabien, mais durant cette période, la station Barbès jouera le rôle de terminus provisoire (à condition que les escaliers fixes, les escaliers mécaniques et les sols soient terminés...). La sortie se fera alors provisoirement côté Guy Patin, ce qui empêchera la poursuite des travaux de rénovation.

## 2000 : vers le bout du tunnel ?

La phase 3 devrait démarrer incessamment. Elle consiste à réaménager la sortie Guy Patin : pose de quatre tourniquets type "peigne" (les tourniquets actuellement en usage sur les sorties Bd de la Chapelle); la mise en service de lignes de contrôle, de caméras de surveillance, de deux ascenseurs panoramiques, de l'éclairage et de la signalisation, de la finition des sols et de la pose des grilles "Ville de Paris" à la place du grillage de chantier qui ceint actuellement le tour de la station. Cette phase devrait prendre fin en





juin 2001 d'après Monsieur Farguerolles, le chef de projet et en décembre 2001 d'après Monsieur Paulino, le responsable de la communication!

Les raisons de ces retards successifs sont multiples et variées :

- le fait que la ligne aérienne soit classée monument historique et le désir de la R.A.T.P. de vouloir rénover sans défigurer imposent des contraintes très lourdes aux architectes et aux entreprises responsables des travaux.

- la vétusté des installations qui remontent pour la plus part à 1903 (date de la construction de la ligne) amène son lot de problèmes.

- l'utilisation de la station par ses 25000 passagers par jour limite le temps que les ouvriers peuvent passer sur le chantier.

- les appels d'offres sans suite, les études qui n'en finissent pas,...

- et surtout, encore récemment, la défaillance de certaines entreprises retenues.

Mais toutes ces bonnes raisons ne peuvent cependant calmer la grogne des usagers qui au bout de si longues années, sont enclins à penser qu'ailleurs les travaux auraient été faits plus rapidement...

C'est pourquoi nous avons demandé que ce point soit mis à l'ordre du jour de la dernière réunion de concertation (2 mars) et, qu'après les explications du chef de projet RATP, nous avons demandé aux élus présents de manifester leur mécontentement auprès du PDG de la RATP.

C'est aussi ce que peuvent faire tous les habitants afin qu'on en sorte et qu'on puisse enfin retrouver une station digne de Paris !

L.P.

**INITIATIVE**

**Mairie de Paris**

## Quand des Parisiens s'expriment...

Comme vous le savez sans doute, la Mairie de Paris, au courant du dernier trimestre 1999, a invité les parisiens à exprimer leurs idées et leurs plaintes, concernant la qualité de la vie dans la ville. Les résultats de ces "États Généraux" ont été regroupés dans un livre de 459 pages\*.

Il en ressort quelques chiffres intéressants :

7976 personnes se sont exprimées (assez peu par rapport à la population parisienne).

Parmi les préoccupations principales des parisiens viennent en tête :

- les chiens et les déjections canines, cités 1441 fois.
- « les voitures » citées 1692 fois avec en plus : pour le bruit, 645 fois, la pollution, 50 fois, le stationnement etc, 701 fois.
- les jardins et les squares cités 908 et 310 fois, en général pour leur insuffisance.

Et puis, au hasard de la cueillette... les motos (542 fois), le métro (586 fois), les rollers (331 fois), la sécurité (544 fois), la drogue (78 fois ! seulement). Elle est superbe notre capitale !

Je vous passe les propositions par rapport à la propreté et le bruit, pour vous faire rêver sur quelques jolies propositions de parisien flâneur...

« Je voudrais des jardins suspendus, comme dans Babylone. »

« Il y a tant d'idées dans ma tête que je voudrais que Paris soit plus...campagne. »

« Je souhaiterais des escalators dans toutes les stations de métro. »

« Je souhaiterais des bancs, beaucoup plus de bancs... »

« J'aimerais que les balcons soient fleuris. »

« Il faudrait réinstaller des guinguettes sur les bords de la Seine. Multiplier les voies piétonnes, à quand celles de Montmartre ? Organiser le recyclage des déchets. Installer des poubelles bien visibles, lumineuses. Réaménager la voie ferrée de la petite ceinture pour faire un « train des jardins »

Et puis (génial !) :

« Pourquoi ne pas organiser des séances de balayage de rues qui regrouperaient toutes les catégories sociales (du concierge à l'avocat par exemple...) »

Et aussi (défaitiste !) :

« De toute évidence, les idées vous n'en tenez pas compte, vous faites ce qu'il vous plaît et ce qui vous arrange pour le mieux de vos intérêts... »

C'est une manière de voir, est-ce une manière de conclure ? Non, en voilà une autre, texto :

« Plus du tout de Mac Donald, des enfants qui chantent dans les squares, plus de fleurs, plus de nature, plus de chemins à vélos et de pistes à rollers, plus du tout de racisme et plus du tout de quartiers insalubres ! »

\* on peut consulter ce recueil à l'espace documentaire de la Salle St Bruno.

## Projet d'aménagement de la rue de Jessaint et du carrefour Polonceau/Goutted'Or/Charbonnière

Le Schéma Directeur d'Aménagement de l'Espace Public se concrétise peu à peu. Au menu, cette année, un espace très embouteillé au débouché de la rue de Jessaint...

Lors des longues discussions et concertations qui ont eu lieu avant 1995 pour définir un Schéma d'Aménagement de l'Espace Public, l'entrée du quartier par la rue de Jessaint avait été longuement évoquée. Aujourd'hui, les services de la Voirie de Paris proposent un aménagement - en discussion - dont nous présentons ici l'avant-projet.

Il s'appuie sur les principes définis en commun.

- redonner de l'espace au piéton : élargissement des trottoirs, création d'un terre-plein central et agrandissement de l'espace de la placette au pied du Gymnase.

- introduire des végétaux : cinq arbres supplémentaires dont 3 sur la placette et 2 en continuité sur le trottoir nord de la rue de Jessaint.

- mettre en œuvre l'esprit "quartier tranquille" : recalibrage des rues en les rendant plus étroites, installation d'espaces surélevés à l'entrée de la rue de Jessaint.

- faciliter la circulation interne : il sera désormais possible (sans prendre de sens interdit) de passer de la rue Polonceau (voire de la rue Pierre l'Ermite) à la rue de la Charbonnière.

Un inconvénient pour les usagers du Parking "Goutte d'Or" : ils ne pourront plus aller directement vers le nord du quartier (changement de sens de la rue Pierre l'Ermite) mais devront faire un détour par la rue de la Goutte d'Or

et la rue des Gardes.

N'hésitez pas à nous faire part de vos réactions sur ce projet que nous transmettrons aux services de la Voirie.

### NOTICE DE LA VOIRIE

Inscrit dans le Développement Social Urbain de la Goutte d'Or, le projet est destiné :

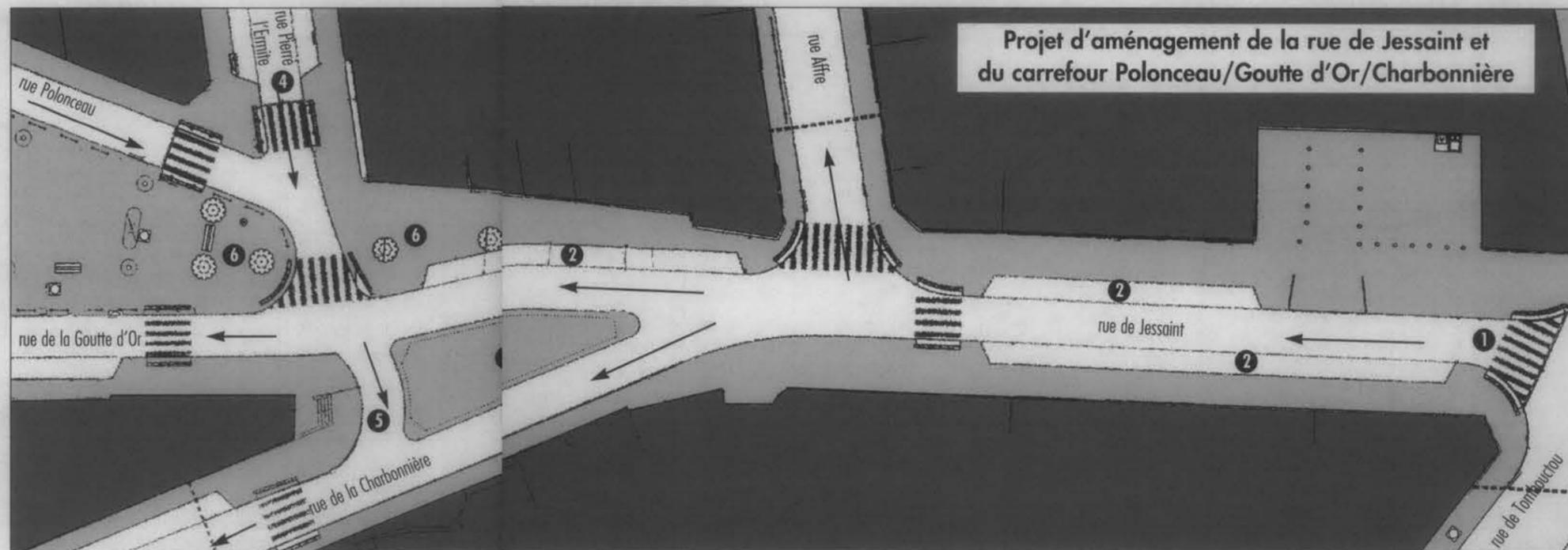
- à recalibrer la Rue de Jessaint (dans sa portion comprise entre la rue Polonceau et la rue Stephenson) avec maintien d'aires de livraisons en lincolns sur trottoirs et traitement de l'entrée de voie «type quartier tranquille».
- à aménager le carrefour formé par les rues Polonceau/Goutte d'Or/de la Charbonnière/Pierre l'Ermite, par un recalibrage et un traitement au sol, ainsi que la mise en place d'une jardinière pleine terre.
- à augmenter l'espace de la placette situé entre les rues Polonceau et Goutte d'Or, par des plantations supplémentaires.
- changer le sens de circulation de la rue Pierre l'Ermite.

Les travaux à réaliser consistent à :

- élargir les trottoirs et réfectionner partiellement les chaussées.
- exécution d'espaces surélevés sur chaussée.
- pose de mobilier urbain pour protection des trottoirs.
- travaux de signalisation horizontale et verticale.
- travaux sur ouvrages d'assainissement et hydrauliques.
- travaux de plantations et travaux de jardinière.
- pose de dispositifs pour non voyants.
- modification d'ouvrage de soutènement.
- compléter les installations d'éclairage.

### LÉGENDE DU PLAN :

- 1 accès surélevé avec passage piétons pour marquer l'entrée du quartier et faire ralentir les voitures (aménagement type "quartier tranquille").
- 2 lincolns (places de stationnement) pour permettre notamment les livraisons.
- 3 terre-plein central créé pour permettre une meilleure circulation des différents flux de véhicules (venant de la rue Stephenson, ou de la rue Polonceau ou Pierre l'Ermite).
- 4 changement de sens de la rue Pierre l'Ermite.
- 5 voie créée permettant de passer "régulièrement" de la rue Polonceau (ou Pierre l'ermite) à la rue de la Charbonnière, et donc au Bd de la Chapelle.
- 6 agrandissement de l'espace de la placette et du trottoir avec plantation d'arbres.



## Que dirait Monsieur Polonceau ?

Que dirait Monsieur Polonceau - ce brillant ingénieur qui fit au XIX<sup>ème</sup> siècle d'intéressantes recherches sur l'amélioration des routes, consacra un mémoire aux techniques de revêtement des sols de Monsieur Mac Adam - que dirait-il s'il voyait l'état de certaines rues du quartier dans lequel on a voulu honorer sa mémoire et ses mérites ?

Il serait surpris et fâché, n'en doutons pas ! Heureusement, sa position d'inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées lui permettrait de diligenter les travaux pour reboucher au plus vite les nids de poule de la rue Poulet, refaire les abords de l'église Saint-Bernard dont le revêtement hybride de béton et de goudron craquelé se poursuit jusque dans la rue Saint-Luc.

Rue Saint-Luc



Rue Polonceau

Au carrefour de la rue des Gardes et de la rue Polonceau se poserait la question : "Que faire ?". Repaver la rue pour lui conserver son cachet "petit Montmartre", ce qui, outre l'effet esthétique, présente l'avantage de ralentir un peu la circulation ? Faire asphaltter la rue pour diminuer les nuisances sonores ?

Monsieur Polonceau, homme sage, se garderait de trancher à la hâte, mais une réflexion approfondie menée par les services compétents et les riverains concernés lui permettrait sans doute, à lui ou à ses semblables, de trouver une solution... rapide.

C.C.

# Rue des Gardes : de la rue murée... à la rue branchée

Finis les effets d'annonce : en septembre, le projet de création d'une rue de la mode devrait devenir réalité... précédé de peu par l'ouverture du restaurant à thèmes, et le tout, rue des Gardes...

Paris, ville lumière, représentante universelle du luxe et de la haute couture, entend bien le rester. Pour ce faire, la Fédération Française du Prêt-à-Porter Féminin, la Mairie de Paris, l'OPAC et - espérons-le - le Conseil Régional marchent la main dans la main avec de jeunes stylistes pour créer une rue de la mode à la Goutte d'Or. Cette rue accueillerait entre 15 et 30 jeunes créateurs de Paris et de Province, talentueux et assidus, nous dit-on.

## Un pari osé

C'est la rue des Gardes qui a été retenue pour ce projet, il y a de cela plus d'un an, par Jean-Pierre Pierre-Bloch (adjoint au maire de Paris et élu du 18<sup>ème</sup>), M. Valigny (Fédération du Prêt-à-Porter) et l'OPAC de Paris, propriétaire de plusieurs locaux vides et murés dans cette rue.

Cette idée d'une rue de la mode est un pari osé, mais néanmoins réalisable, qui viendra s'intégrer dans le cadre de la rénovation du quartier, rénovation tant architecturale que culturelle et sociale. En implantant dans le quartier une rue entière (une quinzaine de boutiques) vouée à la mode, les instigateurs du projet espèrent y insuffler un air de créativité vestimentaire ainsi qu'une certaine forme de luxe. Et c'est à vous, mesdames et messieurs friands de vêtements uniques et des quartiers huppés, que cette rue est dédiée. Enfin presque... Cette rue vise également à donner du

travail aux habitants du quartier qui s'y entendent quelque peu en matière de confection.

## en lien avec l'insertion ?

Ces boutiques peuvent, par exemple, puiser leurs apprentis ou passer commande auprès des "Ateliers de la Mode" qui sont actuellement situés à l'angle de la rue Léon et de la rue Laghouat. Cet atelier fonctionne comme un centre de formation et d'insertion aux métiers de la mode et propose aux jeunes de leur apprendre par le travail les ficelles du métier de modéliste.

De même, la clientèle ne serait pas faite exclusivement d'acheteurs de l'ouest parisien ou du reste de la France mais aussi d'acheteurs étrangers. Il est question d'installer dans ces boutiques plusieurs show-room dans lesquels des défilés de mode seraient prévus pour les entreprises nationales et internationales.

Exit le Marais et autres Faubourg Saint-Antoine, avec cette rue, c'est la Goutte d'Or qui tiendra le flambeau des nouveaux créateurs Français.

## Une Goutte d'Or "branchée"

Il s'agit donc d'un beau projet visant à améliorer l'image du quartier, à y insérer un nouveau pôle commercial et économique, à y créer de nouveaux emplois... Bref, comme c'est de coutume dans le quartier un beau projet qui depuis 18 mois maintenant devait avoir vu le jour et qui reste encore à l'état de projet. D'où vient le problème ? Des financeurs bien sûr ! Cette fois ci, c'est la région qui traîne les pieds et fait lambiner le débat. Les rumeurs (mais ce sont certainement de mauvaises langues) disent qu'il s'agit d'un "allié" politique de l'élu promoteur du projet qui aurait fait capoter le vote d'une subvention au Conseil Régional ! Ceci dit, cela devrait être passager et le calendrier sera tenu, nous assure-t-on.

La rencontre entre ces jeunes créateurs et leurs clients, d'une part, et les habitants du quartier, d'autre part, ne sera peut-être pas évidente... Mais l'enjeu en vaut le coup. Avec l'installation du Virgin Mégastore sur le Bd Barbès, la bibliothèque... et l'espace musical de la rue Fleury (que le bon sens devrait relancer), c'est tout un nouveau secteur d'activités qui devrait contribuer à redynamiser le

La rue des Gardes murée...  
future rue de la Mode



commerce, et pourquoi pas aussi la vie des habitants de ce quartier.

### Place aux gastronomes !

Outre les amateurs de mode, ce sont les gastronomes férus de littérature et de poésie qui pourront s'en donner à cœur joie avec l'arrivée "Des mots à la Bouche" à l'angle de la rue de la Goutte d'Or et de la rue des Gardes (projet porté par l'association "Relais Goutte d'Or Paris"). Ce restaurant à thèmes proposera, sur plus de 200 m<sup>2</sup>, des soirées culturelles autour de textes littéraires dits ou chantés, des expositions de photos, de peintures,... en même temps que des spécialités culinaires française, maghrébine et africaine. Ce projet s'imprègne donc de la diversité et de la richesse du quartier tout en contribuant à son avenir et à son essor économique et culturel.

"Des mots à la Bouche" connaît également une dimension sociale. Comme le précise Stéphany Brial-Cottineau de la Salle Saint-Bruno, "ce projet va créer une dizaine d'emplois (dont 8 postes d'insertion) dans les métiers de la restauration".

Ainsi, c'est un véritable pôle économique et culturel, capable d'ouvrir le quartier et d'attirer le Tout Paris, qui est en train d'émerger dans cette rue.



L'emplacement du futur restaurant "Les Mots à la Bouche"

A la différence des boutiques de jeunes créateurs, les travaux ont démarré en janvier et le restaurant devrait ouvrir ses portes dès le mois de juin. Vous pourrez, si tout ce passe bien, venir y déguster une bavette à l'échalotte ou y siroter un jus de gingembre pendant la fête de la Goutte d'Or !

L.P. et R.S.

## ÉQUIPEMENT

## Bibliothèque

# Une bibliothèque déjà au top parisien

A peine ouverte et inaugurée, la bibliothèque de la rue Fleury connaît un succès remarquable, notamment en direction des jeunes.

Ainsi, en Février, elle a largement dépassé Clignancourt et pris le 2<sup>ème</sup> rang des bibliothèques parisiennes en ce qui concerne les prêts pour la jeunesse

Ce fut tout de suite le rush des enfants et des jeunes du quartier. 12.962 prêts ou renouvellements pour la jeunesse en février, soit le 2<sup>ème</sup> rang pour Paris, loin devant la bibliothèque de Clignancourt (9.338 pour le même mois, la bibliothèque ayant le 1<sup>er</sup> rang ne dépassant la Goutte d'Or que de 92 prêts). Tels sont les chiffres annoncés par Hélène Macé de Lépinay, adjointe au Maire de Paris chargée de la Culture, lors de l'inauguration (28 mars dernier) de cet équipement tant attendu.

Certes, la fréquentation par les adultes est bien moindre (8.093 prêts en février), mais la discothèque commence à être repérée par les consommateurs de musiques (7.918 prêts en février).

Tout ceci est fort encourageant et révèle les besoins culturels qui existent dans notre quartier. Qu'en serait-il si l'équipement musical voyait enfin le jour de l'autre côté de la rue Fleury ? Quelle complémentarité, quelle synergie, quelle ouverture sur l'extérieur pourraient être mises en œuvre !

Un bémol cependant : pour des raisons budgétaires, la bibliothèque n'a pas été équipée de climatisation. Or, dès que le soleil brille, les salles ressemblent à des saunas. Espérons que des solutions rapides pourront être mises en œuvre rapidement !

A noter que la bibliothèque organisera du 20 mai au 1<sup>er</sup> juillet et du 2 septembre au 14 octobre (les samedis de 13 h 30 à 17 h 30) des ateliers d'écriture animés par Jean-René Huleu (écrivain et journaliste) sur le thème "Chroniques parisiennes de l'an 2000".

On peut retirer le bulletin de candidature à la Bibliothèque (à remettre avant le 15 mai - d'ici là, une rencontre d'information avec l'animateur de l'atelier aura lieu le samedi 6 mai à 15 h).

**Bibliothèque Goutte d'Or**  
**2 rue Fleury - 75018 Paris**  
**01 53 09 26 10**  
**ouverte du mardi au samedi**

# Le point sur les chantiers...

## Château-Rouge

Dans le secteur "Château-Rouge", un 2<sup>ème</sup> immeuble va bientôt être livré après le 34 Myrha. Il s'agit du 2 à 10 Richomme et ce devrait être au début juillet.



2 Richomme

Deux autres chantiers vont démarrer en septembre, les démolitions ayant été réalisées :

- 60-62 Myrha,
- 29-31 Myrha.

Des architectes ont été désignés pour les projets 32 Gardes/40 Cavé, ainsi que pour le 45 Myrha.

De même, le projet d'ateliers d'artistes de R. Suanès (angle rue E. Chatrian - rue Richomme) est au stade du permis de construire.

En ce qui concerne les relogements, le 21 Léon est presque vide, et les jugements ont été rendus pour le 16 rue Laghouat : les familles restantes devraient être relogées bientôt.

Dès que le 21 Léon sera vide et que l'ensemble des lots du 19 Léon auront été acquis par la Ville, la DASCO pourra commencer le chantier pour installer l'école provisoire (destinée à remplacer celle de la rue Ernestine, le temps que l'école définitive soit construite dans le secteur Emile-Duployé.

Quant aux immeubles de la phase 2 non encore acquis en entier par la Ville (19 à 25, 40, et 52 à 58 Myrha + 11 à 13 Léon), l'ordonnance d'expropriation a été rendue le 16 février dernier, ce qui va permettre l'acquisition des lots restants.



22-28 Chartres : le chantier bloqué

## Emile-Duployé

L'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique a été publié en février. La Ville va donc pouvoir maintenant acquérir les lots manquants, notamment au 6 rue Ernestine et rue Emile-Duployé.

## Goutte d'Or Sud

Les chantiers en cours ou à venir sont les suivants :

- 1-7 Goutte d'Or/2-8 Charbonnière : livraison au 4<sup>ème</sup> trimestre 2000,
- 94-98 Chapelle/33-37 Charbonnière : démolition 2<sup>ème</sup> trimestre 2000, et construction à la suite, avec le 90 Chapelle/29 Charbonnière,
- 53 Polonceau et cour du 4 Poissonniers : extension future de la Mosquée Polonceau (cf. pp 6 et 7),

- 22-28 Chartres/21-27 Goutte d'Or : le chantier est bloqué en attendant l'éventuelle acquisition par l'OPAC de l'hôtel du 30 Chartres/29 Goutte d'Or, évacué pour péril.

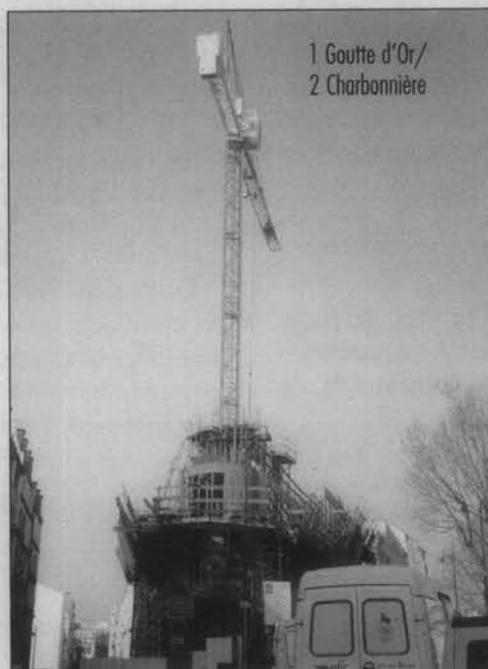
- 48 Goutte d'Or : réhabilitation du bâtiment B2. Pour ce, l'OPAC va devoir lancer une Déclaration d'Utilité Publique puisqu'un des copropriétaires refuse de vendre à l'amiable. Les occupants ont presque tous été déjà relogés,

- 29 rue Polonceau : réhabilitation (la gestion de cet hôtel, qui appartenait à la Ville, va être transférée à l'OPAC),

- 10/14 Charbonnière : relogement des derniers habitants puis démolition-reconstruction, l'OPAC étant parvenu à un accord avec France-Habitation, actuel propriétaire des lieux,

## et l'équipement musical Fleury ?

Il semble que la réflexion ait fait son chemin et que le bon sens soit en train de prévaloir. On devrait en savoir bientôt plus !



1 Goutte d'Or/  
2 Charbonnière

# Femmes et jeunes pour l'Afrique !

Des femmes et des jeunes du quartier qui se mobilisent pour l'Afrique...  
Une initiative à suivre !

**A** l'heure où l'on fixe des quotas de femmes chez les politiques, la Goutte d'Or se dote d'une association majoritairement féminine. Il s'agit de l'A.F...D.E.A.A, entendez l'Association des Femmes et des Jeunes de la Diaspora Africaine pour le Développement Socio-Educatif et Agricole de l'Afrique.

Un nom un peu long peut-être mais qui exprime bien ce que ces mères et ces jeunes envisagent de faire ensemble. L'idée est simple : donner du travail aux jeunes qui en France sont en situation d'échec par le biais de la solidarité de la diaspora africaine. Ce faisant, l'association joue sur deux grandes problématiques. D'une part "le mal-être et la galère" des jeunes d'aujourd'hui qui éprouvent de réelles difficultés pour se définir par rapport à une société qui sanctionne l'échec tout en invitant à l'oisiveté ! Une société dans laquelle trouver un emploi stable est devenu un véritable parcours du combattant mais où les allocations et les aides sont facilement acquises. D'autre part, l'exode des bras et des cerveaux africains. Le continent continue de se vider de ses forces vives au profit d'autres nations. La crise économique, les guerres civiles, le rêve Européen ou Américain font que les villages d'Afrique perdent petit à petit tous les hommes en âge de travailler. Résultat : l'Afrique s'enlise dans un processus de destruction et d'appauvrissement.



Fidèle au dicton africain selon lequel il est préférable d'apprendre à quelqu'un à pêcher plutôt que de lui apporter un nouveau poisson chaque jour, la solution serait donc non pas d'envoyer de l'argent mais "de mettre en place des structures professionnelles pour accueillir sur le terrain les jeunes d'ici et de là-bas, pour que ce soit tout le monde qui se l'approprie, c'est comme ça qu'on aura les moyens de rester sur place et de travailler sur place".

Ces femmes veulent "désataniser" l'Afrique en faisant comprendre à la population que l'on peut y vivre par ce qu'il y a une demande en travailleurs. Mais pour ce faire, il faut y mettre les moyens nécessaires. A savoir le matériel agricole adéquat ainsi qu'une ouverture politique pour la reconstruction.

Vaste et noble programme puisqu'il vise en fait à "éradiquer la faim, le chômage, la violence, la délinquance et tous les fléaux qui touchent la population désœuvrée". Dans ses buts, l'A.F...D.E.A.A. s'inscrit dans le programme "OBJECTIF MANIFESTE 2000" de l'UNESCO.

L'association a déjà en sa possession 10 km<sup>2</sup> de terres cultivables dans la région du Tambakounda au Sénégal. Elle compte déjà plusieurs villages d'accueil au Gambie ainsi qu'un contact avec un jeune agriculteur au Burkina. Elle a également en France, le soutien de plusieurs ingénieurs agronomes et de jeunes "en errance" motivés pour partir y travailler. Mais avant d'envoyer du monde là-bas, et pour que ce projet ne soit pas qu'un autre beau projet sans lendemain, l'association doit récupérer assez de semences, de tracteurs, de matériaux de forage,... pour que son "action porte ses fruits dès le début". Il lui reste à trouver les moyens de ses ambitions qui j'en suis sûr ne tarderont pas à affluer.

Pour les aider ou simplement en savoir plus, vous pouvez contacter Mme DIARRA LY au 06 70 62 46 87 ou au 01 40 03 06 33.



Pour Mme DIARRA LY, la présidente de l'association, "il faut éduquer la société, pour qu'ils pensent au développement et non à la destruction. Nous avons commencé par l'agriculture parce que c'est un élément essentiel, c'est concret, la terre est là, il suffit de la travailler pour avoir à manger. En invitant les jeunes au travail, ça leur donne un but, ils ne pensent plus à la violence".

# Graines de Soleil

## ou... le théâtre comme lieu d'échanges

*Échange des cultures,  
échange  
des générations,  
échange des  
époques...  
avec comme élément  
fédérateur le théâtre.*

Tel est le projet que la compagnie "Graines de Soleil" continue à mener dans le quartier et ailleurs, avec un futur spectacle qui sera présenté dans le cadre de la Goutte d'Or en Fête 2000.

La compagnie "Graines de Soleil" intervient dans le quartier, le 18<sup>ème</sup> et la banlieue (Argenteuil) depuis déjà 1998. Soutenus par la Salle Saint-Bruno, l'ATMF et la Mairie du 18<sup>ème</sup>, ces professionnels du théâtre ont fait le pari osé d'ouvrir les jeunes (et les moins jeunes) sur eux-mêmes et sur les autres par le biais de leur art qui est actuellement souvent boudé.

Le but des intervenants n'est pas de monter une école de théâtre, mais de révéler et de faire germer la petite graine de créativité voire d'excellence qui sommeille en chacun de nous. Pour mener à bien cette aventure humaine, les permanents de la compagnie (Khalid Tamer et Khalid Benouechen) se servent de la grande mixité culturelle parisienne. En les faisant se rencontrer autour d'un texte, en écoutant les propositions et les goûts de chacun, en prenant tout simplement conscience de soi et des autres.

A ce titre, le travail que la compagnie a effectué avec plusieurs jeunes d'Argenteuil nous donne un bon exemple : *"on leur apprend plus ou moins à jouer et eux travaillent sur ce qu'ils veulent, on fait plus du soutien scolaire qu'un atelier théâtre. Ils ont écrit une pièce et nous, on les a aidés à la monter"* m'explique Khalid Tamer.

La compagnie a également monté et joué "L'île des esclaves" de Marivaux (cf.

photo) qui a été présentée l'an passé dans le cadre de la Goutte d'Or en Fête. La tournée s'est terminée pour la province et Paris en décembre dernier, et prolongée récemment par un détour au Maroc

Actuellement, la compagnie travaille activement à la mise en place du "Bal des Oubliés", une création collective sur les désœuvrés, les marginaux, sur ce que c'est au juste que de faire la fête. *"C'est un travail de recherche avec les jeunes qui avaient envie de faire ce métier"*. Graines de Soleil intègre en effet deux types de public : ceux qui veulent devenir professionnels et les autres qui viennent *"partager une aventure humaine et artistique"*. La seule différence se fait sur le nombre d'heures de travail.

On l'aura compris, ce qui intéresse Graines de Soleil, c'est l'Homme dans son humanité, qui exprime ses rêves et sa créativité dans le jeu et l'échange.

C'est en toute logique qu'après avoir mêlé les ethnies et les cultures, la compagnie nous propose de réunir les générations en créant un atelier d'expression gratuit (hormis les 100 F de l'assurance annuelle) pour les 18-60 ans. Et c'est autour de "la Grand-Route" de Tchekhov que cet atelier a débuté. Pourquoi ce texte ? Parce qu'il permet de travailler et de réfléchir au thème du "café de notre quartier". Thème révélateur des ambitions de la compagnie puisque comme chacun sait, le café est un lieu commun, où se mêlent et s'entremêlent les cultures, les âges et les classes sociales.

Cet atelier se place donc dès le début comme un lieu d'échange dont l'envie de connaître et d'aller vers l'autre en définit l'essence. Une fois montée, la pièce sera jouée pendant la Goutte d'Or en Fête 2000.

Pour en savoir plus à ce sujet ou participer au projet (cet atelier a lieu tous les lundis de 19h30 à 22h à la Salle St Bruno), vous pouvez toujours vous renseigner au **01 46 07 35 86** : il reste des places !



# Même sol, mêmes droits, même voix

Le collectif national « même sol, mêmes droits, même voix » regroupant plus de 70 associations et organisations s'est créé pour promouvoir et défendre le droit de vote des étrangers extra-communautaires aux élections locales et européennes et ce, dès les municipales de 2001. Voici le texte qu'il nous a communiqué :



Dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement, cette campagne est relayée par un collectif d'associations et d'organisations locales. L'acquisition du droit de vote est également exigée par un collectif regroupant des associations issues de l'immigration, et dont nous sommes solidaires (Collectif « un résident, une voix »).

Il faut obtenir ce droit dès l'année prochaine, nous ne nous satisfaisons plus de promesses régulièrement reniées depuis 1981.

Les ressortissants européens bénéficient déjà de ce droit. Dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement, 15 % des électeurs potentiels sont exclus du droit de vote parce qu'ils sont nés en dehors de la « forteresse » Europe, hors des frontières de Schengen.

Les étrangers extra-communautaires participent déjà totalement à la vie économique, sociale et culturelle du 18<sup>ème</sup>, ils payent des impôts, peuvent être délégués syndicaux, élire les conseillers prud'homains, les parents d'élèves, ont le droit d'association. Pourquoi les immigrés extra-communautaires sont-ils toujours privés du droit de

vote ? Comment justifier aujourd'hui cette discrimination ?

Nous participons tous à la vie de la cité. Nous devons bénéficier des mêmes droits.

Dans le 18<sup>ème</sup> plus qu'ailleurs, la satisfaction de cette revendication est essentielle au respect de la démocratie et au développement économique, social et culturel de l'arrondissement.

Le 18<sup>ème</sup> va-t-il se construire avec 15 % de ses habitants exclus des élections ?

Parce que la notion de citoyenneté doit être liée au sol et non à la nationalité, droit de vote et d'éligibilité pour toutes et tous aux élections locales et européennes dès 2001 !

27 avril : meeting parisien (20h - Mutualité)

2 mai : rassemblement à 18 h devant l'Assemblée Nationale (débat parlementaire sur le droit de vote des étrangers).

13 mai : colloque du MRAP "Les étrangers dans les grands moments de l'histoire de France" - 14 h à l'Ecole Normale Supérieure (45 rue d'Ulm).

27 mai : manifestation nationale à Paris

**Collectif 18<sup>ème</sup> "même sol, mêmes droits, même voix"**

**La Maison Verte - 127 rue Marcadet - Paris 18<sup>ème</sup>**

(parmi les membres du Collectif : Accueil Laghouat, AIDDA, Anneau d'Or, ATMF, DAL 18, LAGO, LDH 18, MRAP 18, Ras l'Front 18, Terrou, URACA, etc...)

En plus de ce trimestriel, chaque mois l'association publie "La Lettre de PGO" (uniquement par abonnement)

Avec ces deux publications, vous saurez l'essentiel sur ce qui bouge dans le quartier !

## ABONNEZ-VOUS ou ADHÉREZ À L'ASSOCIATION "PARIS-GOUTTE D'OR" !

L'association PARIS-GOUTTE D'OR a pour buts :

- de défendre les intérêts des habitants du quartier de la Goutte d'Or (limites : Bd de la Chapelle, Bd Barbès, rue Ordener et rue Marx-Dormoy).
- de participer au réaménagement de ce quartier en prenant en compte ses caractéristiques populaires et pluriculturelles.
- de promouvoir un meilleur cadre de vie (notamment par la lutte pour l'hygiène et contre les nuisances).

### ABONNEMENT :

Une seule formule d'abonnement qui vous permettra de recevoir "PARIS-GOUTTE D'OR" (4 numéros par an) et "LA LETTRE DE PGO" (6 numéros par an) au prix de 100 F (abonnement normal) ou de 120 F (abonnement de soutien).

N.B. : "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez certains commerçants du quartier ; en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés.

### ADHÉSION À L'ASSOCIATION :

L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple ; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moyen pour vous de prendre une part plus active à la vie du quartier, d'être mieux informés (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association.

### BULLETIN à renvoyer à :

"Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Profession : ..... Tél. : .....

### • ABONNEMENT :

- Je m'abonne pour un an à "Paris-Goutte d'Or" et à "La Lettre de PGO" (abonnement normal : 100 F / soutien : 120 F)

### • ADHÉSION-ABONNEMENT (pour les habitants du quartier)

- J'adhère à l'Association "Paris-Goutte d'Or" et je recevrai ses publications (adhésion simple + abonnement : 120 F / adhésion de soutien + abonnement : 150 F minimum)

### • Ci-joint : un chèque de ..... F à l'ordre de Paris-Goutte d'Or

Je désire une facture : oui / non

Paris, le ..... Signature :

## • Plus d'étalages à Château-Rouge ?

C'est du moins ce que Daniel Vaillant, maire du 18<sup>ème</sup>, a demandé au maire de Paris.

Dans un premier courrier (16 février) et afin d'accompagner le nouvel essor économique du Bd Barbès (installation du Virgin Mégastore), il souhaite que *"soit retiré l'ensemble des autorisations municipales d'étalages accordées sur le tronçon boulevard de la Chapelle/Place du Château-Rouge. Cette mesure pourrait s'accompagner de la suppression des quelques lincolns et places de stationnement payant et de la mise en place d'un éclairage public renforcé pour les piétons"*.

Dans un second courrier (18 février) et pour réduire les nuisances que subissent les riverains, il souhaite que *"puissent être retirées toutes les autorisations municipales d'étalage dans les rues suivantes : Panama, Suez, Poulet (tronçon Barbès/Poissonniers) et Poissonniers (tronçon Myrha/Doudeauville)"*.

A noter que ces deux démarches sont faites en plein accord avec Jean-Pierre Pierre-Bloch, adjoint au maire de Paris chargé du commerce.

## • Goutte d'Or en Fête 2000

Elle aura lieu cette année du 30 juin au 9 juillet. La préparation des activités et la programmation des concerts et spectacles sont en cours. Tous les volontaires qui voudraient rejoindre l'équipe organisatrice sont les bienvenus. Contacter Laurent au 01 53 09 99 60.

## • Changements à la Salle St Bruno

Pour éviter le mélange des genres et se mettre de façon plus stricte en conformité avec la loi, les statuts de l'association "Salle St Bruno" viennent d'être modifiés. Il n'y aura plus 2 collèges (collège "Ville" et collège "Associations"), mais un Conseil d'Administration composé pour un tiers de représentants de la Ville (5 élus choisis par le Conseil d'arrondissement et 1 administratif désigné par le Maire de Paris) et de deux tiers des associations locales. Les membres du Bureau seront obligatoirement choisis parmi les représentants des associations.

Le nouveau Conseil d'Administration vient d'être élu. 12 associations en font partie : Accueil Goutte d'Or, Accueil Laghouat, ADCLJC, ADOS, AIDDA, APSGO, Arbre Bleu, ASFI, EGO, Enfants de la Goutte d'Or, Habiter au Quotidien et Paris-Goutte d'Or. Les membres de droit sont : Daniel Vaillant, Claudine Bouygues, Annick Lepetit, Dominique Lamy et René Béguet (désignés par le Conseil d'arrondissement) et Antoine Joly (Directeur de la Vie Locale et Régionale, désigné par le Maire de Paris).

Le nouveau bureau se compose de Michel Neyreneuf (Président - PGO), Leïla Chala (Secrétaire - EGO), Christophe Flichy (Trésorier - ADOS) et Patrick Gosset (Trésorier adjoint - ADCLJC).

A noter aussi que trois nouvelles associations viennent d'adhérer à l'association Salle St Bruno : Clair et Net, LAGO et URACA.

## Place de l'Assommoir : une grille à l'esthétique et à l'efficacité contestables !

Place de l'Assommoir, à côté du bureau de Poste, 6 magnifiques ateliers-logements d'artistes ont été livrés par l'OPAC.

Pour protéger les ateliers donnant en rez-de-chaussée sur la place, des grilles ont été récemment mises en place. Certes, une solution devait être trouvée pour empêcher les ballons de frapper contre les vitres des ateliers, et même pour rendre décente l'entrée de la halte-garderie.

Il ne semble pas cependant que le choix ait été fort judicieux, tant du point de vue de l'esthétique que de l'efficacité. Aux artistes bientôt locataires et à vous de juger !

Souhaitons d'autre part que les artistes attributaires emménagent rapidement pour "habiter" ce lieu !



# Échos... Échos... Échos... Échos... Échos...

## MUR... MUR... MURMURE

Le projet "Murmure" de l'association *De Même Nature* a pour but de rassembler artistes muralistes et habitants du XVIII<sup>ème</sup> autour d'un échange et d'une création commune. C'est l'occasion pour le public de découvrir une forme d'art dont les artistes sont anonymes. Le projet se décline sous trois tableaux.

D'abord, une exposition itinérante présentant les travaux des artistes muralistes qui pendant un an (mai 1999 à mai 2000) exposent leurs réalisations dans différents lieux associatifs et publics du XVIII<sup>ème</sup> arrondissement. Ce sont des expositions gratuites ouvertes à tous dans lesquelles le public est invité à prendre la parole sur les thèmes de l'art, de la rue et de l'art dans la rue. Les réponses sont enregistrées sur des bandes sonores. Les visiteurs des prochaines expositions peuvent ainsi écouter en bruit de fond les réactions de leurs prédécesseurs lors de leur visite. Les organisateurs veulent ainsi recréer dans ces lieux d'exposition l'ambiance de la rue.

Le deuxième tableau se présente sous la forme d'ateliers de pratique artistique. Des artistes rencontrent des jeunes, enfants et adolescents, pour les sensibiliser à leur environnement et leur apprendre des techniques artistiques.

Enfin, la projet se soldera par la réalisation d'une fresque de 300 mètres de long par un collectif d'une vingtaine d'artistes muralistes. C'est sur un mur de la rue Ordener appartenant à la SNCF que des artistes tels que Miss-Tic, Mesnager, Geneviève Bachellier,... et les jeunes des ateliers se mettront à l'œuvre durant les deux premières semaines de mai. A cette occasion, tous les habitants du XVIII<sup>ème</sup> sont invités à assister à la réalisation collective. 500 personnes pourront y écrire sur un ruban quatre vœux pour l'an 2000. Ce ruban sera découpé en deux mille morceaux représentant les 2000 vœux distribués lors de l'inauguration de la fresque.

### • Challenge "Youcef Kaïd" dit Dadi

C'est le dimanche 11 juin de 8 h à 19 h qu'aura lieu la grande manifestation annuelle organisée par "Les Enfants de la Goutte d'Or" en hommage à leur ancien vice-président et fondateur des équipes de foot du quartier. Ce sera comme l'an passé au Stade des Poissonniers (2 rue Jean Cocteau - 18<sup>ème</sup>). Au programme : du football (17 ans, poussins, benjamins et séniors) mais aussi de la danse, des chorégraphies, de la musique, une démonstration de Tae Kwon Do, etc...

Pour tous renseignements, contacter Alain-Mapangu Luntadila-Bessa au 01 42 52 69 48 (association des Enfants De la Goutte d'Or).

### • Au LMP - L'OLYMPIC fin avril :

- mardi 18 - 20h30 : **JUAN CARLOS ROSSI** (rythmes brésiliens)
- mercredi 19 - 20h30 : **NAKA** (Guinée Bissau)
- jeudi 20 - 20h30 : **BANDA ULTIMA HORA**
- vendredi 21 - 20h30 : **TIERRA DEL FUEGO** (latin jazz aux saveurs de Tango argentin)
- samedi 22 - 21h : **BRÉSIL ESCALE À PARIS** : Ricardi Vilas et la nouvelle génération (entrée 50 F)
- mardi 25 - 20h30 : **NORBERTO PEDREIRA TRIO** (Argentine)
- jeudi 27 - 20h30 : **OBLOMOV**
- vendredi 28 - 20h30 : **LES MOUJIKS** (jazz des Balkans)
- samedi 29 - 21h : **CHANGO** (groupe colombien - entrée 40 F)
- dimanche 30 - 19h30 : **HAIM ISAAC**

Tarifs : 30 F sauf autre précision

**Café LMP - À L'OLYMPIC**

**20 rue Léon - réservations : 01 42 52 42 63**

### • Au LAVOIR MODERNE PARISIEN fin avril :

- du 18 au 22 à 21 h (entrée 90 F) :

**BÉVINDA chante PESSOA**

une voix et deux violoncelles.

- du 25 avril au 6 mai à 20 h (relâche le 30 avril et le 1<sup>er</sup> mai - entrée : 90 F / 60 F) :

**LA PRIÈRE DE TCHERNOBYL** de Svetlana Alexievitch (comment penser et vivre après Tchernobyl).

Débats à 22h30 les 26 et 29 avril et les 3 et 6 mai.

**Lavoir Moderne Parisien - 35 rue Léon**

**Réservations : 01 42 52 09 14**

Pour mieux participer  
à la vie de votre quartier,  
pour promouvoir  
un cadre de vie plus agréable,  
pour mieux défendre l'âme  
de la Goutte d'Or,  
quartier populaire  
et multi-culturel parisien

**REJOIGNEZ-NOUS  
EN ADHÉRANT À  
PARIS-GOUTTE D'OR**  
(association loi 1901)

cf. bulletin d'adhésion page 17

## Secteur Goutte d'Or sud

# Fin de mission programmée pour l'OPAC

L'Antenne OPAC du 33 rue de la Charbonnière a fermé ses portes. Amorce de la fin d'une mission commencée en 1984...

**A** l'heure où ce journal paraîtra, l'Antenne de l'OPAC sera fermée. Faux départ, dira-t-on puisque de nouveaux bureaux vont ouvrir rue de Chartres, sous le Restaurant "A la Goutte d'Or". Certes, mais il s'agira d'un lieu qui ne devra pas - ou peu - recevoir de public.

A droite : 33 Charbonnière avant fermeture  
Ci-dessous : Rue de Chartres : les nouveaux bureaux



En effet, le "gros" de l'aménagement et de la construction est terminé dans le secteur sud. Presque plus de relogements à effectuer (à part quelques "droits au retour" et les derniers occupants du bâtiment B2 du 48 Goutte d'Or), et quelques derniers chantiers à réaliser (cf. page 14).

C'est l'occasion de rendre hommage au dynamisme et à l'efficacité souriante de l'équipe (Geneviève Edouard, Robert Nicoleau et Michel Tétard) qui ont été pour beaucoup, sous la conduite de Daniel Condello, dans la bonne mise en œuvre de l'opération, sans oublier tous ceux qui les ont précédés depuis 1984.

Précisons toutefois que le Gérant des immeubles du quartier devrait continuer ses permanences hebdomadaires dans les nouveaux bureaux de la rue de Chartres, comme c'était le cas auparavant au 33 Charbonnière.